

Avocats & IA

Optimiser la pratique et respecter l'éthique

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Dans un monde juridique en pleine transformation numérique, cette formation permet aux avocats de transformer l'intelligence artificielle en un véritable allié professionnel. La formation combine les approches pratiques et éthiques.

Une opportunité exceptionnelle de se différencier et d'anticiper les mutations du métier d'avocat.



Pôle Entreprises



« Il y a ceux qui maîtrisent et ceux qui ne maîtrisent pas l'outil. »

Maître Pierre Hoffman, bâtonnier du Barreau de Paris

Objectifs

- Maîtriser les outils d'IA pour optimiser la productivité juridique
- Réaliser des recherches juridiques avancées et des veilles juridiques efficaces
- Automatiser la rédaction et la révision de documents juridiques
- Extraire et analyser rapidement des informations juridiques complexes
- Gérer efficacement les dossiers clients
- Comprendre et intégrer les enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'IA
- S'assurer de la sécurité des données et respecter le secret professionnel
- Choisir et paramétrer les outils IA adaptés

Formation professionnelle

Formateurs

Delphine Ganoote-Mary, avocate, ancienne directrice juridique de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Hugo Ruggieri, avocat de formation, juriste de la French Tech, directeur juridique de Doctrine.fr

Public

Formation ouverte aux avocats et leurs collaborateurs.

(Autres profils possibles après avis du responsable du service formation continue de l'ICES)

Une attestation est remise en fin de formation

Informations pratiques :

Mardi 28 janvier 2025 (1 journée)

08h45 / 12h30 – 14h00 / 17h30

ICES - 17 bd des Belges - La Roche-sur-Yon

€ **Tarifs :**

- 200 € (avocats inscrits au barreau de La Roche-sur-Yon et des Sables d'Olonne)

- 250 € (autres participants)

- Déjeuner possible sur place : 25 €

Inscription obligatoire avant le 20 janvier :

ices.fr/entreprises/

entreprises@ices.fr

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif. Membre de la CGE. Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

L'ICES, reconnu pour l'excellence de son enseignement, s'inscrit dans un territoire d'entrepreneuriat dynamique, propice à l'alternance et à la création de réseaux professionnels.

La situation de l'établissement au centre de La Roche-sur-Yon permet un accès aisé à des locaux adaptés à la réception du public (proximité de la gare, parkings dédiés) et à la transmission des savoirs.

■ Programme « Avocats et intelligence artificielle »

Volume horaire
7,30 H

Comprendre les bases de l'Intelligence artificielle

- Algorithmes, apprentissage profond
- Biais, données sources, hallucinations

1. L'IA, outil d'amélioration de la productivité

→ Outils de recherche avancée, rapides

Recherches juridiques approfondies, analyse de bases de données juridiques, veille juridique adaptée, résumés, extraction d'informations type jurisprudence.

→ Outils de rédaction et de révision de documents

Rédaction de documents juridiques courants (contrats, accords), respect des normes et exigences légales, révision de contrats, automatisation, audits de documents (contrats)

→ Outils de gestion et d'organisation du cabinet

Organisation, suivi et gestion des dossiers clients, du flux de travail, planification, suivi des délais, communication avec les clients, rédaction de courriers, réponses aux questions fréquentes des clients, personnalisation des communications avec les clients

→ Justice prédictive

Analyse prédictive d'un contentieux, analyse des jugements et litiges précédents

2. Questions éthiques liées à l'usage de l'IA par les avocats

- Déontologie et usage responsable : l'IA n'a pas prêté serment !
- Transparence des données sources (fiabilité, obsolescence)
- Information au client de l'usage de l'IA
- Conformité RGPD
- Secret professionnel
- Sécurité informatique
- Choix de l'outil

La formation comprend des illustrations et des études de cas.

L'ICES au service des professionnels du droit

■ Des professionnels experts disponibles

La faculté de droit, d'économie et de gestion de l'ICES met à la disposition des entreprises et de leurs collaborateurs ses enseignants-chercheurs et ses professionnels experts vacataires.

■ Des formations professionnelles continues à la demande

Le Pôle Entreprises de l'ICES étudie vos besoins particuliers et peut vous proposer des formations sur mesure.

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

› Directeur FPC : Guillaume André

› Contact : entreprises@ices.fr - ices.fr/entreprises



ICES
17 bd des Belges
85 000 La Roche-sur-Yon
02 51 46 12 13

